



Invitation presse

Accréditation et pass sanitaire obligatoires

Lancement de la 5^e Nuit de la Solidarité

Jeudi 20 janvier 2022

La 5^e édition de la Nuit de la Solidarité se tiendra le 20 janvier, en présence d'Anne Hidalgo, Maire de Paris, et Léa Filoche, adjointe à la Maire de Paris en charge des solidarités, de la lutte contre les inégalités et contre l'exclusion. Pour la première fois, la Métropole du Grand Paris s'associe à la démarche, avec 10 villes, tandis que l'INSEE confie une partie de sa mission de recensement à la Ville de Paris.

Dans la nuit du 20 au 21 janvier 2022, la Ville de Paris organise la 5^e édition de la Nuit de la Solidarité, aux côtés de nombreux partenaires institutionnels et associatifs.

La Nuit de la Solidarité permet un décompte objectif et anonyme des personnes sans-abri, avec pour but d'améliorer les réponses qui leur sont apportées et qui engagent l'ensemble des institutions. Une attention particulière sera apportée à l'évaluation de l'impact de la crise sanitaire sur la précarité et les situations de rue à Paris.

« Depuis sa première édition parisienne en 2018, la Nuit de la Solidarité rencontre un intérêt grandissant auprès des Parisiennes et des Parisiens désireux de s'engager pour rendre visibles les invisibles. Dès le départ j'ai souhaité que cette démarche, qui prouve chaque année son efficacité, s'étende à d'autres territoires pour décompter le nombre de personnes à la rue et mieux analyser leurs besoins. Cette année, nous avons étroitement travaillé avec Patrick Ollier, Président de la Métropole du Grand Paris, et François Dechy, Maire de Romainville qui pilote la démarche, pour expérimenter ce décompte à l'échelle métropolitaine. Cette initiative nous permettra de disposer d'une information toujours plus fine et précise afin d'accompagner au mieux l'État dans sa mission de mise à l'abri et de sortie de rue » explique Anne Hidalgo, Maire de Paris.

Cette année est aussi celle de la mutualisation de la phase de collecte avec celle du recensement des personnes sans abri, dans le cadre du recensement de la population générale de l'INSEE. Le cadre de cette mutualisation a été posé par une charte co-signée par la Ville de Paris et l'INSEE.

Les équipes auront à leur charge deux types de support à compléter sur le terrain : les questionnaires Nuit de la Solidarité et les bulletins individuels de l'INSEE. Dans le contexte sanitaire actuel, la formation des bénévoles aura lieu en ligne. Quant aux responsables d'équipes, ils seront formés à leur rôle en présentiel et systématiquement agent recenseur lors de cette soirée.

Lancée en 2018, cette initiative impulsée par la Ville de Paris opère sous l'égide d'un comité scientifique indépendant, qui permet de fédérer l'ensemble des partenaires pour mieux connaître et agir contre l'exclusion. Cette 5e édition est rejointe par des villes de la Métropole du Grand Paris : Aubervilliers, Bobigny, Bondy, Courbevoie, Gagny, Issy-les-Moulineaux, Romainville, Rosny-sous-Bois, Rueil Malmaison, et Saint-Denis.

Personnalités participantes :

- Anne Hidalgo, Maire de Paris
- Emmanuel Grégoire, Premier adjoint à la Maire de Paris en charge de l'urbanisme, de l'architecture, du Grand Paris, des relations avec les arrondissements et de la transformation des politiques publiques
- Léa Filoche, adjointe à la Maire de Paris en charge des solidarités, de la lutte contre les inégalités et contre l'exclusion

Déroulé :

Lieu et horaire à confirmer – Conférence de presse de lancement

[Accréditez-vous à cet évènement](#)

21h – Rassemblement des équipes

22h – Début du décompte sur secteur

[Accréditez-vous à cet évènement](#)

Rappel des modalités d'accréditation

Les accréditations seront clôturées le 18 janvier.

La Nuit de la Solidarité est ouverte à tous les journalistes munis d'une carte de presse 2021 ou 2022, sous réserve qu'ils se soient accrédités au préalable.

Si vous souhaitez assister à la conférence de presse ainsi qu'aux maraudes, nous vous prions de bien vouloir vous accréditer sur chacun de ses évènements. Le service de presse de la Ville de Paris informera chaque journaliste de son arrondissement d'attache et des informations pratiques pour la conférence de presse d'ici le 19 janvier.

Contact presse : Service de presse – 01 42 76 49 61 – presse@paris.fr